

RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00126
Numéro SIREN : 811 160 258
Nom ou dénomination : 109

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 3919

Désignation de l'entreprise		109		Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise							
SIRET		81116025800018					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le 31 07 2022			
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
			Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	030		
	Immobilisations financières * (1)			040	042		
	Total I (5)			044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *		068	070	
			Autres * (3)	100	072	074	100
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	086		
	Charges constatées d'avance *			092	094		
	Total II			096	098	100	
	Total général (I + II)			110	112		
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		100	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136			
	Provisions réglementées			140			
Total I			142		100		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169)	172	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176				
Total général (I + II + III)			180		100		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

10

Formulaire obligatoire (article 302 septes A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		109		Néant *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						30/09/2019		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)				243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370		372		

I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406	
	Autres	410		412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426	
	Constructions	430		432		434		436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456	
	Matériel de transport	460		462		464		466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	
Immobilisations financières		480		482		484		486	
TOTAL		490		492		494		496	
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Régularisations	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		de l'exercice		aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8
		6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
Total	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise <u>109</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immobilisations incorporelles	700	705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715		2	
Constructions	720	725		3	
Installations techniques, matériel et outillage	730	735		4	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745		5	
Matériel de transport	750	755		6	
Autres immobilisations corporelles	760	765		7	
TOTAL	770	775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI	995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)	996
	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>109</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
Exercice ouvert le <u>01/05/2018</u>		et clos le : <u>30/04/2019</u>		Données en nombre de mois <u>12</u>			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel *				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		016			
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant

Exercice clos le	30/04/2018	SIREN	811160258		
Dénomination de l'entreprise	109				
Adresse (voie)	18 Rue des Juifs				
Code postal	08700	Ville	Moigny sur Meuse		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	HUSSON	Prénom(s)	Julie
Nom marital		% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Naissance : Date	03.09.1937	N° Département	93	Commune	Montreuil
		Pays			France
Adresse : N°	2	Voie	Rue Aldapa A2 1G		
Code postal	04122	Commune	Mirouane	Pays	France
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
		Pays			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

11

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

Exercice clos le 30 04 2019

SIREN 811160258

Dénomination de l'entreprise

109

Adresse (voie)

15 Rue des Juifs

Code postal

08700

Ville

Joigny sur Neure

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Handwritten signature

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

109

SAS au capital de 100 € (cent euros)

dont le siège social se situe : 15 rue des juifs 08700 Joigny sur Meuse

inscrite au RCS de Sedan sous le numéro 811160258

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/04/2019 à Joigny sur Meuse.

L'assemblée est présidée par Mme Husson Julie, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associés présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

le rapport de gestion

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Lecture du rapport spécial du Président

Lecture est donnée du rapport du Président, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.



Small, faint, illegible markings or artifacts located in the bottom-left corner of the page.

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/04/2019

Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/04/2019

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Les présents Commissaires aux comptes sont désignés conformément aux Statuts, et en fonction de la durée donnée dans les Statuts.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Joigny sur Meuse, le 06/05 en 2 exemplaires.

SIGNATURES :



SASU 109
15 rue des juifs
08700 JOIGNY SUR MEUSE
Tél. 07 86 24 94 05
Siren 811 160 258

